

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 72 (1936)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Convocations : assemblée des délégués et assemblée générale S.P.R. — Train spécial. — Un dernier mot pour le Congrès. — Projets de statuts — Comptes. — VAUD : Bureau S. P. V. — Avis aux congressistes. — C. F. F. et Congrès. — Place au concours. — Henri et Louis se battent... — NEUCHATEL : Communications. — Avis important. — Votation des 13 et 14 juin. — JURA : Avant le Congrès. — DIVERS : L'Etat et les tendances actuelles de l'enseignement.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *G. CHEVALLAZ : Le progrès à l'école. — ED. VITTOZ : Langue d'aujourd'hui et de demain. — R. M. : Echos de l'émission radioscolaire pour la Journée de la bonne volonté. — LOUIS MEYLAN : Choix de pensées de Charles Wagner. — MOYENS D'ENSEIGNEMENT : C. G. : Tableaux scolaires suisses. — Armoires suisses. — Cours de lecture labiale. — PRATIQUE : P. H. : Centre d'intérêt, l'oiseau.*

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R. — CONVOCATION

Le Comité de la Société pédagogique romande est convoqué pour le **vendredi 12 juin**, à 8 h. précises, à La Chaux-de-Fonds, *Amphithéâtre du Collège primaire* (Numa Droz 28, au sud du temple indépendant où aura lieu l'ouverture du Congrès).

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la séance de Lausanne.
2. Rapport de gestion du Bureau.
3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes.
4. Rapport des rédacteurs de l'*Educateur* et du *Bulletin*.
5. Revision des statuts et question de l'*Educateur*.
6. Nomination des rédacteurs et du trésorier.
7. Fixation de leurs traitements.
8. Nomination des membres de la Commission de lecture.
9. Convention avec le Schweiz. Lehrer Verein.
10. Préavis du Comité sur la composition du nouveau Bureau, et le siège du prochain Congrès.
11. Propositions individuelles.

Cet avis tient lieu de convocation personnelle. LE BUREAU.

S. P. R. — CONVOCATION

L'Assemblée générale de la S. P. R. est fixée au **samedi 13 juillet**, à 8 h. 30, *Grande Salle communale* (Maison du Peuple, vis-à-vis de la gare), à La Chaux-de-Fonds.

Ordre du jour :

1. Rapport de gestion du Bureau.
2. Approbation des comptes.
3. Admission, comme section autonome, de l'U. I. P. G. section des Dames.
4. Adoption de la convention avec le Schweiz. Lehrer Verein.
5. Adoption des nouveaux statuts de la S. P. R. (question de l'*Educateur*).
6. Nomination du Bureau et désignation du siège du prochain Congrès.
7. Propositions individuelles.

LE BUREAU.**TRAIN SPÉCIAL**

Nous attirons une dernière fois l'attention des congressistes de Genève, Vaud et Neuchâtel, dont la plupart arriveront à Neuchâtel à 9 h. 42, sur l'avis paru à la page 100 du Rapport. *Tous* doivent prendre le train spécial partant de Neuchâtel à 9 h. 50, pour arriver à La Chaux-de-Fonds à 10 h. 30.

Prix du billet en gare de Neuchâtel (retour individuel) 2 fr. 95. Vu le trop court arrêt à Neuchâtel, les congressistes de Genève et Vaud prendront leur billet personnel ou collectif directement pour la Chaux-de-Fonds.

Bureau de renseignements chez Véron, Grauer et Co, à l'est de la gare, *à droite* en sortant. Dépôt des bagages à la gare ou au lieu des banquets, selon désignation sur la carte de fête.

Pour se rendre au Temple indépendant, suivre la rue Léopold-Robert, ou celle de la Serre (Maison du Peuple et Cercle de l'Union) jusqu'à la rue des Endroits et monter, à gauche.

UN DERNIER MOT POUR LE CONGRÈS

Nous voici au samedi 6 juin ; dans quelques jours, le XXIV^e Congrès battra son plein et il n'en tiendra qu'à vous qu'il ne batte pas que d'une aile...

Nous n'avons pas grand'chose à ajouter aux renseignements que vous avez trouvés dans le *Rapport* et les « dernières nouvelles » seront données aux congressistes, à leur arrivée, au moyen d'un programme détaillé. Qu'il nous suffise de recommander encore à tous ceux qui le peuvent de se grouper pour bénéficier d'un billet collectif. L'accès au train spécial leur sera ainsi facilité ; pour les « isolés », ne prendre le billet que jusqu'à Neuchâtel et de là le billet spécial pour le train spécial (retour individuel) ; ils bénéficieront ainsi d'une réduction sensible.

Comme on disposera de peu de temps à Neuchâtel, il est loisible aux congress-

sistes de demander à leur *gare de départ* qu'on leur fasse venir de Neuchâtel le billet spécial Neuchâtel-Chaux-de-Fonds. *Cette demande doit être faite alors deux ou trois jours à l'avance.* Rappelons que le prix du billet est de 2 fr. 95.

Le train spécial a été organisé pour permettre à tous les congressistes d'être sur place pour l'ouverture du Congrès. Que tous ceux qui viennent des cantons de Genève et Vaud, de Neuchâtel, Boudry, Val de Travers, Val de Ruz, etc., prennent leurs dispositions pour utiliser ce train spécial. Celui-ci quittera Neuchâtel à 9 h. 50.

Combien serons-nous ? Il me serait bien agréable de pouvoir vous donner un chiffre approximatif, mais les nécessités de la composition typographique du *Bulletin* nous obligent à rédiger nos « papiers » une semaine à l'avance, ainsi c'est au soir du 31 mai que ce dernier appel est rédigé, et nous n'avons encore aucune nouvelle, **sinon le grand espoir de vous saluer nombreux aux Montagnes Neuchâtelaises.**

F. J.

N. B. — Si vous n'avez pas encore envoyé votre bulletin d'adhésion, veuillez le faire sans retard, c'est le « fin » moment. Et comme dans toute bonne administration, il faut prévoir des retardataires, ceux-ci pourront obtenir une carte de fête à l'arrivée, au bureau de renseignements (Bureaux Véron et Grauer), à condition d'en avoir versé le montant, au préalable, au compte de chèques postaux. Mais, s. v. pl., facilitez notre tâche en vous y prenant assez tôt.

S. P. R. — PROJET DE STATUTS

I. Buts et organisation.

Article premier. — La Société Pédagogique de la Suisse romande (S.P.R.) a pour but de resserrer les liens qui unissent les membres du Corps enseignant, d'étudier toutes les questions se rattachant à leur activité pédagogique et à leurs intérêts généraux, et de tendre, par tous les moyens possibles, au progrès de l'éducation et de l'instruction dans la Suisse romande.

Elle est une fédération des sections suivantes :

- a) Société pédagogique neuchâtelaise (S. P. N.) ;
- b) Société pédagogique vaudoise (S. P. V.) ;
- c) Société pédagogique jurassienne (S. P. J.) ;
- d) Union des Instituteurs primaires genevois (U.I.P.G., Messieurs) ;
- e) Union des Institutrices primaires genevoises (U.I.P.G., Dames).

D'autres sociétés pédagogiques, sans caractère politique ou religieux, pourront être admises par l'Assemblée des délégués, sur préavis du Comité central.

Art. 2. — Les buts de la S. P. R. sont atteints en particulier par :

- a) la publication de l'*Educateur*, contenant une partie pédagogique et une partie corporative ;
- b) la discussion, dans des réunions périodiques régulières, de questions scolaires et éducatives (Congrès) ;
- c) l'administration d'une Caisse de secours et de toute autre institution créée dans l'intérêt de ses membres ;
- d) la nomination d'une Commission chargée d'étudier un choix de lectures pour la jeunesse et les bibliothèques populaires ;

- e) l'organisation de voyages d'études ;
- f) l'organisation de cours de vacances ;
- g) l'entretien de relations contractuelles et amicales avec les sociétés similaires suisses ou étrangères.

Art. 3. — La Société se compose :

- a) des membres reconnus par les sections ;
- b) de membres individuels, n'ayant pas la possibilité d'appartenir à une section ; ils ont voix consultative ;
- c) de membres d'honneur. Ce titre peut être conféré aux personnes qui ont rendu des services signalés à la cause de l'Ecole. Les membres d'honneur sont exonérés de la cotisation.

II. Administration.

Art. 4. — Dans la règle, la S. P. R. se réunit tous les quatre ans en Congrès scolaire, organisé à tour de rôle par les sections cantonales.

Art. 5. — Les organes de la S. P. R. sont :

- a) l'Assemblée des Délégués ;
- b) le Comité central.

III. Assemblée des Délégués.

Art. 6. — L'Assemblée des Délégués est constituée par les délégués des sections ; chaque section nomme deux délégués, plus un par cent membres actifs et fraction supérieure à cinquante.

Art. 7. — Les attributions de l'Assemblée des Délégués sont :

- a) nomination pour quatre ans du Comité central, selon art. 9 et 10 ;
- b) approbation de la gestion du C. C., des comptes de la S. P. R. et du Comité d'organisation du Congrès, vérifiés par les représentants des sections ;
- c) fixation de la cotisation ;
- d) fixation du traitement du ou des rédacteurs et de l'allocation au président, au secrétaire et au trésorier ;
- e) révision des statuts ;
- f) réception de nouvelles sections ;
- g) nomination de membres d'honneur, sur préavis du C. C. ;
- h) adoption des conventions liant la S. P. R. à d'autres groupements ;
- i) désignation du siège du prochain Congrès ;
- k) adoption du ou des sujets à mettre à l'étude pour le Congrès ;
- l) fixation, sur présentation d'un budget, de l'allocation des sections au Comité d'organisation du Congrès.

Art. 8. — L'Assemblée des Délégués se réunit au moins deux fois dans chaque période administrative de quatre ans ; une de ces séances a lieu lors du Congrès. Deux sections ou le quart des délégués peuvent demander la convocation d'une Assemblée des Délégués.

Lorsqu'il y a nécessité, les délégués peuvent être consultés par correspondance ; en ce cas, les décisions ont la même valeur que si elles étaient prises en assemblée.

IV. Comité central.

Art. 9. — Le Comité central se compose d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire, d'un trésorier et du ou des rédacteurs du Journal, nommés par l'Assemblée des Délégués.

La nomination du président, du vice-président et du secrétaire se fait sur présentation de la ou des sections du canton où doit se réunir le prochain Congrès.

Dans les cantons où existent plusieurs sections, celles-ci désignent en commun les membres à proposer pour le C. C.

Le nouveau C. C. entre en fonctions le 1er janvier qui suit sa nomination.

En cas de vacance dans le C. C. (réserve faite des rédacteurs et du trésorier), la section directrice pourvoit au remplacement.

Art. 10. — Le ou les rédacteurs du Journal et le trésorier sont nommés pour la période administrative de quatre ans ; ils sont immédiatement rééligibles. En cas de vacance, ils sont remplacés provisoirement par les soins du C. C.

Art. 11. — Les attributions du C. C. sont :

a) direction et administration de la société, de la Caisse de secours et de toute autre institution créée par la S. P. R. ;

b) convocation et direction de l'Assemblée des Délégués ;

c) admission de membres individuels, sur préavis de la section de domicile des candidats et sous réserve de ratification par l'Assemblée des Délégués ;

d) préavis sur l'admission de nouvelles sections et la nomination de membres d'honneur (art. 1 et 3) ;

e) nomination de la Commission de lectures (art. 2, d) ;

f) élaboration des règlements d'application des présents statuts ;

g) préavis sur le choix des sujets à traiter aux Congrès ;

h) étude des améliorations à apporter au Journal.

Art. 12. — Le C. C. prend les mesures nécessaires à la réalisation des buts de la société. Il entretient des relations avec les autres associations pédagogiques.

Art. 13. — Le Président de la S. P. R. est président effectif du Congrès. La ou les sections du canton où a lieu le Congrès en nomment le Comité d'organisation.

Art. 14. — Les frais de déplacement des délégués sont à la charge des sections qu'ils représentent.

V. Journal.

Art. 15. — La S. P. R. assure la publication d'un journal officiel obligatoire, selon règlement spécial.

VI. Cotisations.

Art. 16. — Chaque section paie à la caisse de la S. P. R. une cotisation annuelle calculée sur son état nominatif arrêté au 31 décembre ; le montant individuel en est fixé pour quatre ans par l'Assemblée des Délégués réunie lors du Congrès.

VII. Caisse de secours.

Art. 17. — La Caisse de secours est alimentée par :

a) une partie des bonis d'exercice ;

b) des dons et legs.

Les secours à accorder sont fixés par le Comité central.

VIII. Admissions. Démissions.

Art. 18. — Les admissions ont lieu par l'Assemblée des Délégués, sur préavis du Comité central. — Les démissions doivent être adressées au Comité

central six mois au moins avant l'Assemblée statutaire des Délégués réunie lors du Congrès.

IX. Revision des Statuts.

Art. 19. — Toute section qui désire modifier les présents statuts doit faire parvenir ses propositions au C. C. qui les transmettra à l'Assemblée des Délégués avec son préavis.

X. Dissolution.

Art. 20. — La dissolution de la S. P. R. ne peut être décidée que par les trois quarts des délégués réunis en assemblée convoquée à cet effet.

Art. 21. — En cas de dissolution, les archives sont conservées au Musée scolaire cantonal vaudois ; les fonds sont déposés en banque en vue de la reconstitution d'une S. P. R., et gérés par les soins de la section la plus nombreuse.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE

I. COMPTES GÉNÉRAUX DE LA S. P. R.

A. Résumé des comptes annuels.

	a) Recettes.	1934	1935
1. Cotisations	Fr. 5 411.—	5 213.60	
2. Versements Payot pour <i>Educateur</i>	» 3 200.—	2 824.25	
3. Versements des Sociétés d'assurances	» 433.10	450.05	
4. Intérêts des capitaux	» 124.60	120.20	
5. Recettes diverses	» 200.15	153.65	
Totaux	Fr. 9 368.85	8 761.75	

b) Dépenses.

1. Rédacteurs et collaborateurs	Fr. 5 404.60	5 009.50
2. Frais de rédaction. Comité de rédaction	» 535.25	1 239.65
3. Séances du Bureau et du Comité central	» 957.45	535.60
4. Frais d'administration	» 723.25	628.—
5. Délégations	» 330.05	345.05
6. Subventions et cotisations	» 930.90	951.25
7. Divers	» 186.—	365.05
Totaux	Fr. 9 067.50	9 074.10
Bénéfice de l'exercice	» 301.35	—
Déficit de l'exercice	» —	312.35

B. Fonds de réserve.

1. Carnet d'épargne No 177 709, 1er janvier .	Fr. 13 745.40	14 157.75
2. Mes virements	—	—
3. Intérêts	» 412.35	424.70
Totaux au 31 décembre	Fr. 14 157.75	14 582.45

C. Bilan.

Fonds de réserve	Fr. 14 157.75	14 582.45
En caisse ou en dépôt	» 2 647.—	2 334.65
Totaux	Fr. 16 804.75	16 917.10
Augmentation	» 713.90	112.35
Diminution	—	—

II. CAISSE DE SECOURS

A. Résumé des comptes.

	a) Recettes.	1934	1935
1. Versements de M. Payot pr agenda Pestalozzi	Fr. 500.—	500.—	
2. Dons : Imprimeries Réunies	» 100.—	100.—	
3. Intérêts des obligations C. F. V.	» 652.20	650.90	
4. Remboursements	» — —	— —	
Totaux	Fr. 1 252.20	1 250.90	

b) Dépenses.

1. Secours payés	Fr. 300.—	40.—
2. Subventions	» 350.—	100.60
3. Divers	» 282.75	400.—
4. Réserve	— —	— —
Totaux	Fr. 932.75	540.60
Bénéfice de l'exercice	» 319.45	710.30
Déficit	— —	— —

B. Fonds de réserve.

Carnet d'épargne : valeur au 1 ^{er} janvier	Fr. 7 849.20	8 084.65
Carnet d'épargne : mes versements	» — —	— —
Carnet d'épargne : intérêts	» 235.45	242.50
Carnet d'épargne : valeur au 31 décembre	Fr. 8 084.65	8 327.15
Obligations C. F. V.	» 15 000.—	15 000.—
Totaux au 31 décembre	Fr. 223 084.65	23 327.15

C. Bilans.

Fonds de réserve	Fr. 23 084.65	23 327.15
En caisse ou en dépôt B. C. V.	» 1 848.85	2 559.15
Totaux	Fr. 24 933.50	25 886.30
Augmentation	» 554.90	952.80

III. FONDS LOCHMANN ET PROGLER

Carnet d'épargne	Fr. 564.85	581.80
Intérêts	» 16.95	17.45
Totaux	Fr. 581.80	599.25

IV. EFFECTIFS DE LA S. P. R.

a) Membres des Sections.

Vaud	1339	1290
Genève : Messieurs	155	155
Dames	286	441 263
Neuchâtel	460	452
Jura : abonnés	62	14
non-abonnés	551	613 594

b) Non-membres des Sections.

Vaud	45	61
Genève	11	22
Neuchâtel	19	27
Suisse	11	86 19 129
Totaux	2939	2897

La Tour-de-Peilz, mai 1936.

Le Trésorier : Ch. SEREX.

Les soussignés (désignés par les sections de Neuchâtel et Jura bernois) ont procédé ce jour à la vérification des Comptes de la Romande pour les exercices 1934 et 1935. Ils ont reconnu la parfaite exactitude de ces comptes et la conformité des écritures avec les pièces justificatives. Ils proposent au Comité central (Assemblée des délégués) d'en donner décharge au caissier avec remerciements et félicitations.

Neuchâtel, le 16 mai 1936.

H. L. GÉDET, CAVADINI ; Ch. HUGUELET, S. POISARD.

VAUD

BUREAU S. P. V.

Le Bureau de Mauborget sera fermé le samedi 14 juin. La correspondance urgente de la semaine doit être adressée à M. Borloz, président, *St-Prex*.

Le Comité.

AVIS AUX CONGRESSISTES

Les collègues et les délégués S. P. R. qui partiront pour La Chaux-de-Fonds le **jeudi soir 11 juin** peuvent bénéficier du billet collectif Lausanne-La Chaux-de-Fonds, *départ de Lausanne à 18 h. 50*.

S'annoncer jusqu'au *mercredi soir à M. Borloz, St-Prex*.

Les congressistes qui désirent arriver à La Chaux-de-Fonds **le vendredi à 11 h.** doivent commander leurs billets collectifs dès la station de départ jusqu'à destination, ceci parce que le train spécial partira de Neuchâtel immédiatement après l'arrivée de l'express. Minimum pour un billet collectif : 6 participants.

C. F. F. ET CONGRÈS

Il y a huit jours, je recommandais aux collègues d'utiliser le train de préférence à l'auto-car pour leurs courses d'école annuelles. J'ignorais à ce moment-là que la Direction des C. F. F. avait refusé aux congressistes le billet simple course valable pour le retour. Evidemment, le Congrès intercantonal des instituteurs n'attirera pas des foules comme un match international ; notre réunion n'est pas une manifestation d'ordre fédéral, comme par exemple un Comptoir suisse ou un Salon de l'Automobile. Notre assemblée ne discutera que d'éducation, ce qui, évidemment, n'est pas un sujet d'intérêt général ! Nous espérions mieux. A chaque instant — lisez la *Revue du Tourisme* dans votre wagon — il part dans toutes les directions des trains spéciaux avec réduction, prix à forfait, facilités accrues pour le voyageur. Un geste élégant de la Direction des C.F.F. à notre égard eût été interprété comme une preuve de bienveillance, je dirais même d'amitié pour le corps enseignant romand.

Il n'en est rien. Alors, chers amis et collègues, si vous y trouvez votre avantage, utilisez les auto-cars pour vos courses d'école et pour le Congrès.

L. Cz.

PLACE AU CONCOURS

Jusqu'au **12 juin**, à 17 h. — *Instituteur* : Corsier.

« HENRI ET LOUIS SE BATTENT A LA RÉCRÉATION »

C'est là un des sujets de rédaction proposés aux examens de cette année pour le degré supérieur primaire. Il voisinait avec « l'apprenti skieur, les dangers de la route et une lettre relatant un événement. »

Il serait bien difficile de deviner à l'avance lequel de tous sera choisi de

préférence, et, à voir les grimaces d'une classe de grandes filles devant cette liste inscrite au tableau noir, il n'y avait vraiment pas moyen de savoir lequel emporterait la majorité des suffrages.

Eh bien ! c'est celui qui forme mon titre ! Grand fut mon étonnement, et c'est ensuite que j'ai cru comprendre. Ce sujet représentait quelque chose de vivant et d'observé. Quand ces jeunes gens de douze à quinze ans vident une querelle à coups de poing, la galerie en jupons ne manque pas au coin du trottoir. Freud dirait que le printemps s'en mêle ! Parfois aussi il s'agit de disputes aux causes bien délimitées, témoin celles qui sont évoquées par les rédactions de ces demoiselles.

Un livre que le voisin a fait tomber, une tache qu'il a provoquée, une assertion blessante : « Ton père n'est qu'un vaurien ! » une autre non moins vexatoire : « Quand tu joues au football, tu « loupes » la balle et tu lances un caillou en l'air ! » et voilà le feu aux poudres... Il n'en faut peut-être pas davantage pour déclencher des hostilités internationales autrement sérieuses par leurs conséquences.

* * *

Ce qui m'a amenée à parler de cette combativité, mise en relief cette année par le choix d'un sujet d'examen, c'est un entrefilet paru dernièrement dans un journal lausannois. Un père de famille jette un cri d'alarme en voyant les jeux brutaux auxquels se livrent les élèves au sortir des classes et aux récréations. « Les maîtres et les maîtresses y assistent bien souvent impassibles, et des directives sévères devraient leur être données pour faire cesser ce scandale. »

N'étant pas sur place pour juger des cas en question, nous ne pouvons nous rendre compte de la gravité de cette accusation. Nous savons tous que, après une période de tension autour des examens, les moments de détente sont spécialement marqués par plaies et bosses, et pas toujours à cause de camarades brutaux. Les gestes désordonnés, les cris, les culbutes sont simplement la contre-partie d'une contrainte, et il faut à la récréation se « recréer », se refaire du muscle et de la bonne circulation.

Naturellement que nous n'excusons pas par là ni les maîtres qui ne « voient » pas, ni les élèves qui se ruent sur les faibles et méritent correction.

L.Cz.

NEUCHATEL

COMMUNICATION

Assurance responsabilité civile. — L'année d'assurance commence le 1^{er} juin prochain. Les anciens assurés, et ceux qui ne le sont pas encore, voudront bien payer au caissier de leur section la modeste prime annuelle de 1 fr. 60. Ceux qui donnent encore quelques leçons dans d'autres établissements scolaires officiels peuvent se couvrir contre ces risques spéciaux en payant une surprime de 35 cts. Les caissiers des sections voudront bien envoyer au caissier central, pour le 27 mai au plus tard, le carnet de quittances et le montant des primes.

Assurance-accidents. — Nous comptons que tous les assurés auprès de la « Neuchâtelaise » ont payé le chèque postal qui leur a été remis fin avril. Sinon, qu'ils se hâtent !

COMITÉ CENTRAL.

AVIS IMPORTANT

Le comité d'organisation du Congrès comptant sur une forte participation des membres de la section neuchâteloise, nous avise qu'il a organisé à leur

intention un train spécial, à prix réduit, qui sera mis en marche le **vendredi 12 juin**, avec l'horaire suivant :

<i>Départ de Neuchâtel</i>	9 h. 45
<i>Arrivée à La Chaux-de-Fonds</i>	10 h. 30

Le prix du billet est fixé à **2 fr. 95**, avec faculté de retour individuel par n'importe quel train.

Pas besoin de s'inscrire, prendre son billet directement au guichet.

Nous engageons vivement les participants à utiliser ce train qui leur permettra d'arriver assez tôt pour l'ouverture du Congrès et qui offre une réduction appréciable.

Le présent avis ne sera pas publié une seconde fois, et nous prions les intéressés d'en prendre bonne note.

COMITÉ CENTRAL.

VOTATION DES 13 ET 14 JUIN

Le référendum lancé contre la loi financière du 13 mars 1936 ayant abouti, les électeurs neuchâtelois sont appelés à se prononcer, les 13 et 14 juin, sur cette loi.

Malgré les massives réductions de traitements qu'ils subissent, les titulaires des fonctions publiques ont intérêt à ce que ce second programme de redressement financier soit accepté par le peuple.

Le rejet mettrait l'Etat dans la nécessité de reprendre sans doute tout le problème des traitements dans le sens d'une diminution plus forte. D'autre part, il est à craindre que les subventions aux fonds de retraites ne soient réduites, ce qui compromettrait encore la situation déjà si difficile du fonds scolaire de prévoyance.

Dans ces conditions, nous ne pouvons que recommander aux membres de la S.P.N. de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que la loi du 13 mars soit acceptée.

COMITÉ CENTRAL.

JURA

AVANT LE CONGRÈS

Le Congrès des 12, 13 et 14 juin, à La Chaux-de-Fonds, permettra, je l'espère, à beaucoup de Jurassiens de fraterniser avec leurs collègues et amis de la Suisse romande, et spécialement du canton de Neuchâtel. C'est que les rapports furent toujours très étroits entre celui-ci et notre région. Faut-il rappeler le souvenir du colonel Girard qui partit de Renan, avec une troupe de volontaires, pour aller prêter main forte aux défenseurs de la république neuchâteloise contre les royalistes prussiens ? L'horlogerie n'a-t-elle pas émigré des montagnes neuchâteloises dans le vallon de St-Imier et aux Franches-Montagnes ? N'est-ce pas, pour remonter plus haut encore dans le passé, de Neuchâtel qu'est venu Farel pour convertir le Jura sud au protestantisme ?

Dans le domaine scolaire, les liens sont plus étroits encore. Il y a quelques années, le Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel avait à sa tête un Jurassien authentique, M. Strahm, ancien élève de l'Ecole normale de Porrentruy. Les anciens se souviennent encore d'un directeur d'école normale qui joua un rôle assez éminent chez nos amis neuchâtelois ; j'ai nommé Jules Paroz, natif du Fuet, près de Tavannes, charmant petit village où il passa

toute son enfance et sa jeunesse. Devenu instituteur primaire, il passa dans l'enseignement secondaire, fut quelque temps maître à l'Ecole normale de Porrentruy, qu'il dirigea ; puis il devint directeur de la nouvelle école supérieure des jeunes filles à Berne, et c'est de là qu'il fut appelé par un groupe de Neuchâtelois à diriger l'Ecole normale libre de Grandchamp (1866), transférée à Peseux en 1873. Voici comment il a raconté lui-même son installation à Grandchamp : « Deux petits logements au premier étage, où habitaient dans l'un, un horloger, dans l'autre, un cordonnier, voilà tout ce qui existait. Il a fallu créer tout le reste : cuisine et ses dépendances, salles d'études, salle à manger, dortoirs, chambres pour maîtres et domestiques, chemins, jardins, etc. Maintenant (une année après), nous avons un local qui suffit à nos besoins présents, et nos élèves ont complété leur installation en se construisant dans les buissons, le long de l'Areuse, et sur de vieux troncs de saules, des nids de verdure, des cabinets d'étude les plus idylliques que l'on puisse rêver à cet âge. »

N'est-ce pas charmant, en effet ?

Le déménagement à Peseux ne fut pas une petite affaire. « On a d'abord consacré trois jours, raconte Paroz dans le petit journal de l'Ecole, à démonter et à emballer, puis six jours ont été remplis par le transport de notre mobilier. Nous ne nous étions pas représentés que nous fussions aussi riches ; nous avons eu 20 voitures de bagages à un cheval et quatre à trois chevaux. Une bande était à Grandchamp, occupée à charger et à préparer de nouveaux chargements ; une autre à Peseux déchargeait et mettait les objets en place, d'après le plan détaillé que nous avions fait à l'avance. La nouvelle installation nous occupa ensuite pendant dix jours. Tout était à réorganiser : cuisine, salle à manger, salles d'études, dortoirs, bibliothèque, place de gymnastique, etc. A côté de l'emménagement, nous avions encore le terrinier, le serrurier, les gypseurs. En même temps, charpentiers et maçons démolissaient avec fracas grange, écurie, chambre des chevaliers et nous ensevelissaient presque sous les poutres, les pierres et la poussière. »

Lors du 25^e anniversaire de l'Ecole, célébré en 1891, le directeur Paroz pouvait se glorifier d'avoir eu dans son établissement 732 élèves-maîtres, dont 659 Suisses (380 Neuchâtelois, 74 Vudois, 72 Bernois, 20 Genevois, etc.).

A côté de son activité directoriale et professorale, Jules Paroz écrivit de nombreux ouvrages, entre autres une *Histoire de la pédagogie*, qui fut longtemps en usage dans les écoles normales avant celle de Guex ; une volumineuse biographie de Pestalozzi ; un roman : *L'Homme aux calendriers*, etc. Il mourut, sauf erreur, au début de ce siècle, chez sa fille, Mme Comandi, à Florence. Il aimait à venir passer ses vacances dans sa maison familiale, agréablement restaurée, au Fuet.

Maints Jurassiens firent leurs études d'instituteur à Peseux, chez le « père Paroz », ainsi qu'on l'appelait familièrement. Je citerai parmi les plus notoires : Henri Gobat, qui devint inspecteur scolaire ; Edouard Germiquet, devenu professeur et directeur du progymnase de Neuveville ; Charles Neuhaus qui, fut quelque temps rédacteur du *Jura bernois*, à St-Imier, un de nos meilleurs poètes du cru. J'ai connu moi-même plusieurs instituteurs primaires, qui sortis de Peseux, avaient passé leur examen du brevet dans le canton de Berne. Actuellement, il est des jeunes Jurassiens de La Neuveville ou du vallon de St-Imier, qui font leur gymnase à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds.

Pour compléter ce petit aperçu des relations pédagogiques entre Neuchâtel et le Jura bernois, il faut parler aussi des Neuchâtelois qui vinrent chez nous et y firent carrière. A tout seigneur, tout honneur. Voici Henri Duvoisin, dont on connaît le rôle éminent qu'il joua dans notre vie scolaire ; né et élevé au Locle, il étudia à l'école industrielle du grand village, puis à l'école normale de Peseux ; il émigra dans le Jura bernois, obtint le brevet de maître secondaire, puis enseigna au progymnase de Delémont, qu'il dirigea ; il devint ensuite directeur de l'Ecole normale des institutrices, où il professa pendant 31 ans avec une maîtrise et un succès incomparables. Il fit partie de nombreuses commissions. — Voici encore d'autres Neuchâtelois qui s'acclimatèrent chez nous (et j'en oublie sans doute) : Dubied, professeur au collège de La Neuveville ; Arnold Droz, de La Chaux-de-Fonds, professeur de mathématiques à l'Ecole cantonale de Porrentruy ; Emile Fahrny, de La Chaux-de-Fonds, qui fut professeur de littérature dans le même établissement ; Camille Frossard, qui dirigea l'Ecole secondaire de St-Imier.

J'ai voulu souligner, par ces quelques données, quelles ont été de tout temps les relations de bon voisinage entre Neuchâtel et le Jura, pour engager une fois de plus mes chers collègues jurassiens à participer en rangs serrés au Congrès de La Chaux-de-Fonds et maintenir efficacement ces bonnes relations, sans porter préjudice, cela va sans dire, à celles que nous entretenons avec nos amis genevois et vaudois.

H. S.

DIVERS **L'ETAT ET LES TENDANCES ACTUELLES** **DE L'ENSEIGNEMENT**

... La démocratie doit redoubler de vigilance pour conserver la liberté d'enseignement ; qu'elle lutte sur le terrain de l'Ecole contre l'empiétement de l'Etat, contre tout ce qui nous orienterait vers une science officielle et ce qui placerait l'instruction publique sous la dépendance d'un parti politique. En Suisse, l'école et l'enseignement ont été très efficacement gardés jusqu'ici, grâce au fédéralisme...

... Notre civilisation, asservie à la mécanique, aux sciences de la matière, n'a pas assez tenu compte du facteur humain. Il importe dès maintenant de substituer à la notion de rendement celle des satisfactions que le travail doit normalement procurer à l'homme. L'école publique, non seulement doit être à l'abri des ingérences politiques, et ne pas nourrir d'autres préoccupations que le développement de l'individu, mais elle doit renoncer à fonder ses méthodes sur une conception de l'être humain trop dépendante des sciences de la matière. Il convient qu'elle se consacre davantage à l'avenir au développement de l'affection, aux sentiments et aux croyances et qu'elle fonde son système sur une conception de l'homme inspirée des sciences de la vie...

... L'école publique s'efforcera donc de développer l'enfant non par rapport au rendement, mais par rapport aux pouvoirs latents qu'il possède et qui lui permettront de trouver dans sa vie intérieure, par le contact avec la vérité, la bienveillance et la bonté, les satisfactions qui lui feront aimer son travail et aimer la vie...

Gazette de Lausanne, 20 mars 36. (Conférence Ant. Borel.)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE PROGRÈS A L'ÉCOLE¹

Ne prenons pas ce livre pour ce qu'il ne veut pas être : une histoire du mouvement pédagogique de ces trente dernières années ; et pourtant c'est bien un peu cela : M. Dottrens nous donne des renseignements plus ou moins détaillés sur les essais qui ont été tentés pour résoudre le problème que pose son titre ; il passe rapidement sur les solutions les plus modestes et sur celles qu'il juge très connues (il exécute la méthode Montessori en quelques lignes : comme coup de matraque, c'est assez réussi ; est-ce juste ? c'est une autre affaire !) et s'arrête longuement à trois essais qui méritent vraiment l'attention : les techniques de Freinet, le plan de Dalton et la méthode de Winnetka. A défaut d'une histoire objective du mouvement pédagogique contemporain, — dont le besoin se fait sentir de plus en plus, — ce livre de M. Dottrens rendra de très grands services, car en quelques mots clairs, il a vite fait de caractériser ces nombreux mouvements ou essais dont nous savons les noms sans les connaître.

Le volume de M. Dottrens est une introduction à l'étude principale qui paraîtra sous le titre « L'enseignement individualisé » ; c'est une mise en place du problème dont il va donner la solution. A ce titre, cet ouvrage est doublement intéressant, parce que, à part sa valeur documentaire déjà signalée, il marque la position de l'auteur à l'égard des essais déjà pratiqués. Avec son enthousiasme et sa parfaite sincérité, M. Dottrens absout et condamne en s'appuyant sur cette affirmation, postulat qui devient pour lui un critère de jugement et un principe constructif :

« L'organisation des classes différenciées tend à un rendement supérieur de l'instruction. Elle semble méconnaître le côté éducatif du problème pédagogique. (P. 41.) Le travail par équipes s'oppose formellement à la pédagogie égoïste et vaniteuse du chacun pour soi, de la note, du classement. Il rejette l'émulation d'individu à individu, les jalouses, les rancœurs qu'elle entraîne. » (P. 62.)

Il ne veut ni ne peut être objectif ; ou plutôt, pour lui, il n'y a qu'une solution du problème en cause, elle est la solution à la fois psychologique et pédagogique, donc la seule scientifique.

¹ Dottrens, Robert. *Le progrès à l'école ; sélection des élèves ou changement des méthodes ?* Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris. 187 pages, 1936.

Il y a longtemps que le problème de l'école inquiète les pédagogues : comment faire pour que, dans les classes où sont mêlés des enfants aux aptitudes très diverses, aucun d'eux ne souffre et au contraire chacun tire profit de la situation pour son développement intellectuel et moral ? Les premières solutions données sont des remèdes externes, c'est la sélection des élèves et leur placement dans des classes différenciées (retardés, avancés, système de Mannheim, classes mobiles, etc.) ; pour M. Dottrens, ce ne sont que des palliatifs ; ils n'attaquent pas le mal à sa racine qui est l'enseignement collectif. Les remèdes internes, c'est-à-dire l'organisation du travail individuel de l'enfant, sont les seuls valables ; M. Dottrens les juge d'autant meilleurs qu'ils pratiquent davantage l'enseignement individualisé aux dépens de l'enseignement collectif. Après une brève analyse des méthodes successivement employées à l'école, l'auteur aborde les méthodes actives et présente rapidement les méthodes de travail collectif (méthode Decroly le « Gesamtunterricht », « l'école sereine »), les méthodes de travail par groupes (la Project Method, le plan d'Iena, la méthode Cousinet), les méthodes de travail individuel (en particulier l'auto-éducation de Mme Alexander-Deschamps, les essais de MM. Bezard et Bouchet) et les méthodes mixtes ; puis il s'arrête longuement aux trois essais que j'ai mentionnés plus haut.

Son apostolat en faveur de l'enseignement individualisé ne permet pas toujours à M. Dottrens la justice ; lorsqu'il définit l'enseignement collectif « selon les méthodes habituelles », « leçons *ex cathedra* du maître, exposés, questions aux élèves, réponses de ceux-ci, travaux d'application et de contrôle », il fait penser à une organisation sans vie et laisse entendre que toutes les leçons sont données *ex cathedra* ; est-il un seul maître primaire aujourd'hui qui ne conduise sa leçon sous la forme d'un entretien perpétuel ? ou qui, s'il expose, ne s'interrompe constamment pour interroger ? De même le tableau que donne M. Dottrens de l'école herbartienne n'est vrai que partiellement et d'une manière toute générale.

M. Dottrens a le don de simplifier qui n'est pas celui de l'équité ; il est favorable au rejet des manuels scolaires qui « asservissent le maître et les élèves par la forme qu'ils imposent au travail scolaire ». Sauf pour des raisons matérielles, je ne vois pas l'avantage des « fiches » volantes sur les pages cousues d'un manuel, si les unes comme les autres proviennent d'une maison d'édition.

Rendons justice à M. Dottrens : il admet que la plupart des maî-

tres combinent plusieurs méthodes ; et, s'il se montre sévère à l'égard des unes ou des autres, c'est qu'il les juge dans l'absolu. Néanmoins il lance des formules dangereuses dans leur concision telles que celles-ci :

« Développer chacun selon ses aptitudes, quelle que soit la classe à laquelle il appartient, c'est la fin individuelle d'une éducation normale, comme sa fin sociale est de faire progresser l'humanité en formant des générations mieux instruites, mieux éduquées, mieux préparées à leurs devoirs sociaux. » (P. 10.)

Au cours de la lecture de ce livre attachant et suggestif, j'ai marqué bien des points d'interrogation. Mais il faut reconnaître que M. Dottrens est animé d'un zèle ardent de constructeur ; l'essentiel pour lui n'est pas que l'élève sache beaucoup de choses au sortir de l'école ; pas même qu'il ait développé toutes ses aptitudes. Critiquant les idées marxistes de M. Freinet, il s'exprime ensuite en ces termes :

« Nous croyons davantage, pour notre part, à la régénération de la société par le moyen plus lent et plus sûr de la transformation profonde des individus que par la méthode révolutionnaire et l'exacerbation de la lutte des classes. Ce dont les hommes et les enfants ont besoin, c'est de compréhension et d'affection. Une humanité pacifiste et solidariste ne se créera que dans la paix et par la collaboration de tous les groupes sociaux. »

Je souscris entièrement à ces paroles sans me croire pour cela lié à la solution du problème scolaire que propose M. Dottrens. La suite de l'ouvrage dont ce volume est l'introduction me permettra sans doute de bien comprendre l'attitude de l'auteur et de la combattre en connaissance de cause. Qu'il me suffise, pour le moment, d'attirer l'attention des éducateurs sur ce livre clair, vivant, plein de suggestions, et qui m'a fait aimer encore davantage ma tâche et mieux comprendre mes responsabilités. Je suis très reconnaissant à M. Dottrens de l'avoir écrit et j'attends la suite avec impatience.

G. CHEVALLAZ.

LANGUE D'AUJOURD'HUI, LANGUE DE DEMAIN¹

II. Fatalités.

J'éprouve le besoin de commencer aujourd'hui par une déclaration : apôtres de la pureté linguistique, je suis des vôtres ; même en faisant abstraction du devoir professionnel — et mes élèves savent si j'ai toujours été sévère sur ce point — mes goûts et ma conviction font de moi un défenseur de la langue.

¹ Voir *Educateur* N° 22.

Me voici à l'aise maintenant pour déclarer que, devant certaines innovations, certaines confusions, disons même devant quelques erreurs, voire monstruosités, *il n'y a rien à faire* ; alors, mieux vaut se tenir coi, que d'encourir le reproche de *purisme excessif*, d'incompréhension, et par conséquent, d'*obstruction oiseuse*.

Entendons-nous bien, car il ne s'agit pas d'être infidèle à notre tâche. Quand une *innovation linguistique* est décidément entrée dans la langue courante d'aujourd'hui, et qu'elle a manifestement bien des chances d'être reconnue par la langue de demain, ne nous hâtons pas cependant de la tolérer ni chez nos élèves, ni chez nous-mêmes ; *tant qu'elle n'est pas du français consacré*, signalons-la comme nouveauté de valeur douteuse, *corrigeons-la* : voilà pour notre tâche d'éducateurs. Mais, dans nos discussions sur la matière, dans nos polémiques peut-être, évitons ces cas, puisqu'aussi bien ils ne sont pas, ou ne sont plus probants. N'admettons pas « frousse » dans un travail scolaire avant que le dictionnaire l'ait enregistré ; mais gardons-nous de pousser les hauts cris pour l'avoir rencontré dans notre journal : nous ferions tort à notre mission de défenseurs de la langue.

Philippe Godet déplorait l'emploi de *résilier* avec le complément *une fonction* ; on dit : résilier un bail, mais : *résigner* une fonction. Dans le *Péril de la langue française*, l'abbé Vincent consacre deux pages à la confusion croissante de *pis*, qui disparaît, et *pire*, qui le supplante ; *pis* est adverbe, *pire* est qualificatif. Ils ont raison tous deux : puisque la langue possède deux termes pour exprimer deux notions différentes, c'est l'appauvrir que d'en laisser tomber un.

Seulement, c'est fatal : *toutes les fois que deux mots sont très voisins et par le sens, et par la forme, le peuple — souverain en ces matières — simplifiera, les confondra*.

C'est le cas même quand il y a *analogie de forme seulement*. Qui se soucie encore de distinguer *mettre à jour* de *mettre au jour* ? Dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*, un journaliste, qui connaît et respecte sa langue, parle à deux reprises de constructions que l'on a mises à jour à Vidy.

Le même abbé Vincent signale, après bien d'autres, l'assimilation de *agonir* (accabler d'injures) à *agoniser* : il m'a agonisé. Quant à *de suite*, et *tout de suite*, c'en est fait, d'autant plus qu'intervient ici la loi du moindre effort : le plus long disparaît devant le plus bref, malgré la différence de sens.

Que faire en pareils cas ? Comme éducateurs, comme gens qui doivent donner le bon exemple, nous nous refuserons à ces confusions et chercherons à en corriger nos élèves ; comme « défenseurs de la langue », nous constaterons qu'il n'y a plus rien à faire.

L'amputation subie par photographie, automobile, cinématographe vous offusque-t-elle ? Etes-vous de ceux qui ne la peuvent admettre et crient à l'irrespect ? Moi, pas ; mais c'est peut-être vous qui avez raison, en déclarant que l'on ne devrait pas tolérer de tels attentats. Quoi qu'il en soit, l'attentat est consommé, et si bien consommé, qu'on imprime *photos, autos*, et même *des sous-offs*. Anarchie, argot ? peut-être. Mais c'est fait.

Une des « bêtes noires » de Ph. Godet était la construction courante de *faciliter* : facilitez vos élèves, facilitez l'électeur ; faciliter ne peut avoir comme complément direct qu'un nom de chose : faciliter une tâche. Et si cette construction *facilite l'orateur*, pourquoi ne pas l'admettre ? D'ailleurs, la question ne se pose plus qu'aux puristes : c'est de la langue d'aujourd'hui.

Les linguistes expliquent *se rappeler de* par analogie avec *se souvenir de* ; même les puristes sont obligés de reconnaître que l'emploi grammatical correct de ce verbe n'est pas possible dans certains cas : je me te rappelle ! Et beaucoup conviennent que *je me rappelle de vous* sera reçu dans la langue de demain. Sera-ce un grand malheur ? je suis persuadé que l'on s'y fera très vite, et que dans 50 ans personne n'y prendra plus garde. Alors ?

Une tenaille, de plus en plus fréquent, vous paraît-il moins expressif que le pluriel ? J'ai entendu soutenir ce point de vue : « le pluriel est naturel, comme dans *ciseaux*, puisque l'objet est composé de deux parties ». Allons donc ! alors pourquoi pas des pinces à sucre, des sécateurs ? Votre explication est saugrenue ; constatez tout bonnement qu'un outil, quel que soit le nombre de ses éléments, porte en bonne logique un nom singulier : et admettez *une tenaille*.

Faisons un peu de *syntaxe*.

Quand on parle d'une personne, on dit : *son* livre est gâté ; quand on parle du livre, on n'est pas autorisé à employer le possessif, il faut s'exprimer avec plus d'élégance : la couverture *en* est déchirée. Chinoiserie de grammairiens : jamais le peuple n'a respecté cette distinction, jamais il ne l'admettra. Si un élève vous dit : mon crayon ne va plus, *sa* pointe est cassée, corrigez-le ; mais ne stigmatisez pas son irrespect pour la langue : le sort de la dite n'en est point

atteint. Et je serais bien surpris que la poussée démocratique du moment ne vienne pas à bout de cette pédante anomalie.

Quant à *l'ellipse devant le participe passé*, n'hésitons pas à la reconnaître comme acquise. L'exemple sur lequel on discutait il y a 20 ans était : une vache *périe*. La suppression de l'auxiliaire avoir, précédé de qui, est un fait : des fruits tombés. A plus forte raison pour l'auxiliaire être : les gens partis trop tôt ; et surtout à la forme passive : les voleurs arrêtés hier. Je rappelle cependant mon aversion pour cette même ellipse après celui, celles, ceux : celle acclamée ; mais aversion de... puriste sans doute.

* * *

Puis des considérations *orthographiques*. Ils sont *tout* seuls, invariable ; mais : elles sont *toutes* seules, variable¹. Puis, conformément à la logique grammaticale : elles sont tout isolées, de nouveau invariable. Quant à la logique tout court, elle s'est toujours moquée de cette distinction ; on a toujours écrit : *toute* heureuse, toutes agréables, quel que soit le sens de tout. Et il n'est pas exagéré de dire que, actuellement, cette « faute » est imprimée neuf fois sur dix, même par les meilleurs auteurs, même dans les livres dont la typographie est le plus soignée ; par exemple l'excellent « Pascal » de Strowski : *toute* entière.

Ça, même au prix de certaines équivoques, surtout avec *tout autres*, c'est de la langue de demain, ou je ne m'y connais pas. Quelle misère que nous devions continuer à noter cette « faute » dans les travaux de nos élèves !

Nous écrivons : un portefeuille, des portefeuilles ; ne tolèrera-t-on pas bientôt, en un mot : un portemonnaie, des portemonnaies ? un essuiemain, des essuiemains ?

Je reste plus perplexe devant un cas d'une autre gravité : *l'accord des participes pronominaux*. Que de fois nous lisons : elle s'est blessée un doigt, ils se sont demandés si, elles s'étaient imaginées que ! ! Au point qu'il faut peut-être prévoir, pour un avenir éloigné, un « chambardement » complet dans ce chapitre de la grammaire. M. le professeur Bailly va plus loin : il estime que c'est déjà chose accomplie, et que l'école devrait accepter cet état de fait ; nous

¹ Ce qui faisait dire à une grammaire extrêmement répandue naguère encore : devant un qualificatif, tout est adverbe ; mais *il redevient adjetif* devant un qualificatif féminin commençant par une consonne !

autres « marchands de participes » ne saurions prendre cette liberté : n'anticipons pas sur la langue d'après-demain !

* * *

Il serait malencontreux de terminer sur un exemple aussi peu probant, ce coup d'œil sur les cas où « il n'y a rien à faire » ; voyons-en encore un, probant à un autre point de vue, et qui peut servir de garde à vous aux puristes.

Certains maîtres se refusent à tolérer : *soit — ou* ; ils n'acceptent que deux *soit* ou deux *ou* ; et l'on en signalait un, lors de mes débuts dans l'enseignement, pour qui c'était une des fautes majeures, de celles qu'il s'agissait de pourchasser avec le plus d'ardeur comme innovation intolérable. Or, c'est si peu une innovation, que les meilleurs écrivains en usent depuis... des siècles !

Ce sera le mot de la fin : nous condamnons, beaucoup plus souvent que nous (ne) le croyons, des mots étiquetés par nous néologismes, des constructions qui nous paraissent de graves atteintes à la langue, alors que grammaire et dictionnaire les ont enregistrés depuis plus ou moins longtemps !

Soyons prudents, pensons toujours aux « surprises du dictionnaire » ; soyons tolérants dans notre sévérité ; ne nous acharnons pas sur ce qui n'en vaut pas ou n'en vaut plus la peine.

Ed. VITTOZ.

Pour la bibliothèque de l'instituteur.

CHOIX DE PENSÉES DE CHARLES WAGNER¹

Je n'ai jamais, je crois, signalé sous cette rubrique aucun des ouvrages du grand éducateur que fut Ch. Wagner. Cette omission m'apparaît, aujourd'hui, très semblable à de l'ingratitude ; mais elle est heureusement réparable.

En effet, et bien qu'ils datent de 25 ou 30 ans, les livres qui s'intitulent : *Pour les petits et pour les grands* ; *A travers les choses et les hommes* ; *Par le sourire* ; *A travers le prisme du temps* (qui réunissent des causeries publiées dès 1902 dans le *Manuel général de l'Instruction primaire*) sont restés, comme d'ailleurs les ouvrages antérieurs du même auteur : *Jeunesse* ; *La vie simple* ; *L'âme des choses*, d'une actualité et d'une fraîcheur étonnantes ; il s'en dégage un souffle tonique ; ils donnent d'incomparables modèles de ce que doit être une causerie à des enfants : une chose vivante et poétique.

C'est donc dans cette œuvre abondante et pleine d'humanité que M. le pasteur Genton a glané les « pensées » dont il a composé son florilège. Précieux bréviaire auquel les éducateurs pourront recourir, soit qu'ils éprouvent le besoin de confirmer leur vocation, soit qu'ils cherchent le thème d'un de ces entretiens familiers, par lesquels beaucoup d'entre eux ont pris l'habitude

¹ Recueillies par Edouard Genton, pasteur ; 2^e éd. La Concorde, Lausanne.

d'ouvrir la journée ou la semaine de travail (voulant que leurs élèves emportent de l'école mieux qu'un savoir : un viatique).

Je ne saurais mieux montrer la valeur de ce florilège qu'en y faisant moi-même ma glane, glane d'une glane...

Voici donc pour entretenir la flamme de la vocation :

« Ceux qui se trompent le moins sont ceux qui aiment le mieux et qui osent espérer le plus.

» Le feu seul allume le feu.

» Le rêve qui nourrit l'âme contient, par quelque côté, de la réalité.

» L'avenir a toujours couché à la belle étoile.

» Ose affirmer ce que tu aimes, ce que tu sais juste.

» Pour chacun, la vraie question consiste à être ce que Dieu a voulu qu'il soit.

» Il faut se retirer souvent dans la solitude, d'autant plus qu'on n'y est jamais seul qu'en apparence.

» Il y a un courage humble et obscur qui est plus difficile et qui a plus de prix que les plus éclatantes manifestations de la valeur personnelle, et ce courage consiste à s'effacer.

» Servir l'humanité et non l'asservir... »

Et voici quelques-unes des nombreuses images qu'on pourra prendre pour texte d'un entretien matinal ou d'une causerie éducative :

« Ce qui vaut le plus dans la vie humaine, c'est ce qui ne saurait ni s'acheter ni se vendre.

» Laisse tomber l'injure à terre et ne la ramasse pas. Baisse-toi plutôt pour ramasser la fleur, si humble soit-elle, qui t'a souri en ce vallon.

» Ils ne sont pas nombreux ceux qui savent tenir en un jour de pluie ce qu'ils ont promis en un jour de soleil.

» Devenir ce que nous sommes capables de devenir, voilà le but de la vie.

» La seule façon véritable de se distinguer est de valoir mieux.

» Un homme, c'est celui qui a le cœur fraternel, qui ne conçoit pas son bonheur séparé du bonheur des autres.

» Que chacun écoute sa voix. A ceux qui savent lui être fidèle, l'humanité doit tous ses abris.

» Si les vivants vous paraissent trop petits, allez aux morts ! »

Auguste Comte a écrit (à peu près) que l'humanité se compose de plus de morts que de vivants. C'est dans ce sens que Ch. Wagner exhorte ceux que leur temps contriste à vivre dans la communion des grands morts. Mais à s'entretenir avec Ch. Wagner, on n'a pas l'impression de s'entretenir avec un mort. Pas plus d'ailleurs qu'à s'entretenir avec Mme Necker-de Saussure ou Alexandre Vinet. C'est que tous ceux qui ont été une fois vraiment vivants le demeurent. Il faut savoir gré à M. Genton de nous avoir permis de nous en convaincre en ce qui concerne Ch. Wagner.

Parmi les pensées qu'il a recueillies, je note encore celle-ci : « Une seule parole vivante vaut mieux que des livres entiers de paroles mortes. » Ce petit recueil, et toute l'œuvre de Ch. Wagner, fourmille de telles paroles vivantes, source à laquelle on peut boire, flamme à laquelle on peut rallumer sa flamme...

Louis MEYLAN.

MOYENS D'ENSEIGNEMENT

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES¹

Les tableaux muraux scolaires sont sortis de presse : ils ne décevront personne. Leur bienfacture est absolue, et nos écoles vont posséder là un matériel didactique de premier choix.

Rappelons brièvement de quoi il s'agit. La Commission intercantonale pour l'étude de questions scolaires, créée au sein du Schw. Lehrerverein et dans laquelle la S. P. R. a un représentant, a entrepris de libérer le plus possible les écoles suisses de l'emprise étrangère, spécialement allemande, quant aux moyens d'enseignement. Une de ses tâches est d'éditer des tableaux didactiques d'ordres divers, selon un plan nettement établi.

Le Département fédéral de l'Intérieur a vu là une initiative à encourager et un moyen de venir en aide aux artistes suisses que la crise atteint aussi durement. La Commission fédérale des Beaux-Arts s'intéressa aussi à la chose. Une trentaine d'artistes peintres, tous Suisses, furent invités à présenter des projets sur 10 sujets imposés. Un jury, composé du secrétaire du Département fédéral de l'Intérieur, M. Vital, dont nous ne saurions assez louer l'amabilité et la large compréhension des choses scolaires, de quatre délégués de la Commission des Beaux-Arts, de trois délégués du S. L. V. et d'un délégué de la S. P. R., et présidé par M. Baud-Bovy, a choisi huit œuvres destinées à être reproduites. Les autres projets ont été achetés par la Confédération. Ce choix a été ratifié par la Commission intercantonale des Questions scolaires qui s'était adjoint un certain nombre de personnalités pédagogiques, et la reproduction de ces tableaux a été confiée aux meilleurs ateliers polygraphiques suisses.

La maison Ingold et Cie à Herzogenbuchsee, spécialiste pour le matériel scolaire, s'est chargée de la vente de ces tableaux. Elle a lancé des prospectus que nous recommandons à l'attention de nos collègues. Ils se rendront compte d'abord des sujets représentés ; ils auront ensuite un aperçu de la valeur des œuvres par la reproduction en couleur de deux d'entre eux ; ils constateront en outre que les autorités cantonales s'intéressent à l'entreprise qu'elles recommandent, comme aussi plusieurs notabilités pédagogiques.

La Commission intercantonale se propose de continuer cette publication, si toutefois elle rencontre l'approbation des éducateurs. Du résultat de la souscription, qui est ouverte jusqu'au 30 juin, dépend la réussite et la continuation de l'entreprise. Le prix (25 fr. pour la série, 4 fr. par tableau) n'est pas si élevé que les autorités scolaires ne puissent doter les classes de leur localité d'un moyen didactique excellent et, ce qui n'est point à négliger, suisse à tous points de vue.

Si les pouvoirs publics se trouvent parfois renitents, il y a tant d'ingéniosité chez nos collègues que, sûrement, ils trouveront les fonds nécessaires pour suppléer à la carence de la caisse communale...

Nous nous proposons, au cours de l'été, de publier, dans l'*Educateur*, une description de chacun de ces tableaux, afin de montrer tout ce qu'on en peut tirer pour notre enseignement dans les divers degrés de l'école primaire.

C. G.

¹ Voir *Educateur* du 28 décembre 1935, p. 778.

Armoiries suisses. — Un panneau composé de l'écusson national et des armoiries de nos 22 cantons constitue un ensemble aussi décoratif qu'instructif. Lithographié avec goût par la maison Francke S. A., à Berne, ce tableau, d'une belle présentation artistique et au caractère patriotique indéniable, peut être acquis à des conditions très modiques. Il devrait se trouver à la place d'honneur dans nos édifices publics, dans les salles d'attente, dans nos bureaux et surtout dans nos écoles.

Cours de lecture labiale. — L'Amicale des Sourds, de Lausanne, d'accord avec la Direction des Ecoles, a institué des cours de lecture labiale pour les enfants durs d'oreille, au N° 1 de l'avenue Davel. Pour renseignements, s'adresser à *M. le Dr Fath, professeur, Villa Rosemont, La Rosiaz, Lausanne.*

PRATIQUE

« CENTRE D'INTÉRÊT » : L'OISEAU

Introduction : une semaine consacrée au chant (*fin*).¹

Le chant des oiseaux décrit par un littérateur.

Ils sont légion les écrivains qui ont pris plaisir à prêter l'oreille aux concerts printaniers des chantres ailés ; il y a dans ce domaine une belle gerbe à rassembler. Nos écoliers peuvent être invités à y participer par la lecture des journaux de famille et de leurs livres d'étrennes. Les maîtres, de leur côté, trouveront chez les écrivains actuels de fort belles pages à collectionner pour la bibliothèque de la classe.

Afin de ne pas encombrer ce journal, nous nous en tiendrons à un seul auteur, déjà oublié en partie, mais dont les évocations de la vie paysanne et de celle des hôtes de la forêt, des bois et des champs, ont enchanté notre jeunesse : *André Theuriet*. Nous prendrons naturellement nos extraits dans son bel ouvrage : *Nos oiseaux*, publié voici cinquante ans, et qui n'a rien perdu de sa première fraîcheur.

Symphonie du printemps.

...Au bord des taillis où jaunissent les coudriers en fleurs, au fond des combes humides où le joli-bois épanouit ses calices roses, trois notes éclatent, trois notes vives, lestes et allègrement redoublées : c'est le premier éveillé des chanteurs, le merle qui siffle sa chanson d'écolier aux arbres à peine bourgeonnants. Il a l'air de crier aux quatre coins de la forêt : « Gai ! gai ! qu'on s'ébause, voici le printemps revenu, voici la Saint-Aubin, où chaque oiseau marque déjà la place de son nid ! »

A ce joyeux boute-en-train, deux voix répondent : l'une qui jaillit sous les grands couverts, veloutée et vibrante à la fois, c'est le pinson ; l'autre, partant des lisières, claire, naïve et sautillante, c'est la fauvette à tête noire. Ces deux nouveaux chanteurs n'ont qu'une courte mélodie ; mais ils la répètent à satiété, comme s'ils éprouvaient le besoin de se bien convaincre eux-mêmes que l'hiver est sérieusement fini, et qu'en dépit des giboulées d'avril, le printemps n'est pas contremandé.

Là-bas, dans la plaine où les blés et les seigles verdissent, des centaines de voix aériennes et mélodieuses leur confirment la bonne nouvelle. — C'est le chœur matinal des alouettes. — Dès l'aube, la première éveillée a pris l'essor,

¹ Voir *Educateur*, N°s 19, 20, 21 et 22.

et montant en droite ligne si haut qu'elle a pu monter, comme le matelot à la vigie du grand mât, elle annonce à tout son peuple que voici le temps des amours et des nids, puis elle se laisse retomber, ainsi qu'un fil à plomb, dans les sillons herbeux. Une seconde alouette s'élance, puis une troisième, puis vingt autres ; c'est à peine si on les voit là-haut, dans la pourpre rosée du soleil levant, mais on entend leur musique lointaine dont les notes semblent s'égrenner en perles lumineuses.

Le signal est donné. Partout, des buissons du chemin, des pruniers en fleurs du verger, des berges de la rivière, des gorges profondes de la forêt, un *tutti* merveilleux emplit la sonorité de l'air : trilles des chardonnerets, gazouillis des linots et des mésanges, vocalises de la grive, trémolo de la huppe, rentrée du bouvreuil, petite flûte du troglodyte et de la sittelle.

Puis, par intervalles, sur ce fond incessamment varié, deux notes redoublées graves, profondes, rêveuses, traversent l'épaisseur des bois. C'est la voix du coucou, ce chanteur invisible et fantastique qui se fait entendre presque en même temps à tous les coins de la forêt, et qui semble rythmer la fuite des heures. On le croit tout près, et son appel sonore retentit déjà au loin. Dans le concert de la joie universelle, c'est lui qui jette la note mélancolique. ... Il a l'air de nous soupirer : « Souvenez-vous ! Souvenez-vous !... Le temps s'écoule et vous emporte... Pour vous non plus, les printemps ne refleuriront pas toujours ! »

...Noires et blanches, véloces avec leurs ailes en fer de flèche, voici que les hirondelles débouchent des rues du village. Intrépides voyageuses, elles arrivent de loin et elles témoignent la joie de se retrouver chez nous par des circuits étourdissants.

...Là-bas, dans la forêt, on chante toujours. A la fois sourd et troublant, résonnant et voilé, du fond des halliers monte le roucoulement des ramiers sauvages... On dirait le soupir de la forêt assoupie et bégayant à travers son rêve.

...Voici que les ombres s'allongent sur les champs ; les massifs des bois prennent des tons de plus en plus sombres, et la première étoile tremble au-dessus de l'horizon. Les voix s'affaiblissent peu à peu, les oiseaux s'endorment près de leurs nids. On dirait que le concert va finir ; mais ce n'est qu'un faux silence, une pause adroite ménagée pour préparer l'entrée en scène du grand virtuose du printemps.

Le rossignol chante, et on dirait que la nature entière est aux écoutes. Les admirables airs de ce maître soliste emplissent tout l'intervalle du crépuscule à l'aurore. A côté de lui, les autres exécutants reculent dans la pénombre. Il fait oublier leurs faibles romances, comme le muguet embaumé aux blancheurs de lait efface le souvenir des fleurettes d'avril. Avec lui l'enchantement féérique commence... On ne se lasse plus de l'entendre, on voudrait qu'il durât toujours...
(André THEURIET.)

Après le littérateur, un naturaliste, le meilleur peut-être, de nos observateurs

Le chant des oiseaux à la montagne.

Avant que les nuages rosés flottant à l'horizon annoncent le lever du soleil, avant même qu'à l'orient une pâle lueur indique sa présence, alors que les étoiles scintillent encore au ciel obscur, un léger glouissement descend du sommet de quelque vieux sapin ; puis, ce sont des notes brèves, des claquements de

plus en plus rapides, enfin un éclat bruyant auquel succède une longue roulade de notes sifflantes. C'est le chant du coq de bruyère. Tout en chantant, le tétras roule les yeux, saute et trépigne sur sa branche... Mais d'autres bruits ne tardent pas à faire diversion. Quelques becs-fins de roseaux, logés dans le marais voisin, ont déjà commencé à chanter avant minuit, et s'en donnent d'autant plus que le lever du soleil approche. Secouant la rosée qui humecte son plumage noir, le merle s'éveille, aiguise son bec au contact du rameau, et de bond en bond s'élance au sommet de l'étable. Il semble s'étonner de voir la forêt endormie lorsque déjà le jour a succédé à l'aube blanchissante. Deux fois, trois fois, son cri retentit dans toute la vallée, au fond de laquelle quelques traînées de brouillards suivent le cours du ruisseau. Puis, d'une voix puissante, il adresse aux échos des strophes sonores, au timbre métallique, qui tantôt s'exhalent en notes joyeuses, tantôt s'éteignent en plaintives modulations. Alors, tout ce qui a vie se réveille dans la montagne ; au chant du merle succède dans la forêt le cri du coucou.

Le pinson fait retentir sa voix par bruyants éclats, le rouge-gorge gazouille au sommet des mélèzes, le tarin dans les aunes, le bouvreuil et le bruant dans les buissons. Partout, linottes, mésanges, chardonnerets, troglodytes et roitelets sifflent à leur façon ; les ramiers roucoulent, les pics frappent les troncs. Parmi toutes ces voix dominent celles de la draine, de l'alouette lulu et surtout de la grive musicienne, dont le chant est inimitable. Frédéric DE TSCHUDI.

Ces deux textes fourniront un riche vocabulaire que l'on pourra commenter, au cours d'une lecture-causerie, suivant le développement des élèves. Mais il ne s'agit pas de s'en tenir au procédé classique, et passablement superficiel, de la dictée expliquée. L'idéal serait de pouvoir se placer dans la situation évoquée par nos deux auteurs, situation idéale elle-même ; il n'est pas impossible d'y parvenir dans une certaine mesure et de réussir à faire ou à renouer connaissance avec plusieurs des chanteurs présentés ci-dessus. S'il en reste chez les jeunes auditeurs une vive impression de plaisir, un intérêt éveillé par les touches caractéristiques qu'on aura pu leur donner sur tel ou tel des musiciens entendus, et le désir de retourner quelquefois dans la vaste salle des concerts de la nature, ce sera une promenade scolaire dont le bienfait se prolongera au delà de la période consacrée à l'étude de notre centre d'intérêt.

L'invitation de se joindre aussi à ces concerts et de mêler sa voix par quelques beaux chants aux vocalises des chantres ailés, va naturellement de soi.

Et l'on pourra terminer par un commentaire approprié à la mentalité de nos bambins de la belle strophe du poète :

*Soyons comme l'oiseau posé pour un instant
Sur des rameaux trop frêles.
Et qui chante pourtant,
Sachant qu'il a des ailes.*

P. H.

AVIS

Nous prions nos correspondants de prendre un peu de patience et de ne point se décourager si nous les faisons parfois attendre ; je puis les assurer que c'est bien involontairement. A. R.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LE PONT - LAC DE JOUX

But idéal pour courses d'écoles et sociétés. Accès facile en car ou par C.F.F., 1 h. 15 de Lausanne. Excursions diverses : Dent de Vaulion. Canotage. Plage, etc.

HOTEL DE LA TRUITE, LE PONT

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Repas depuis 2 fr. ; soupes 40 cent. Cantine pour pique-niques.

Cartes postales. R. Lehmann, nouv. propriétaire.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. **33.141**.

MORAT

Téléphone 2.78

Fr. Schüpbach, autocars de 30 pl. ultra-modernes et rapides. Chauffeurs de toute confiance. Prix très modéré, se recommande aux Ecoles et Sociétés.

L'excursion recommandée pour courses et sociétés :

LE PASSAGE DE LA GEMMI SUR LOÈCHE-LES-BAINS

2349 m. Bon chemin muletier Valais, 1411 m.
Visite des eaux les plus chaudes de Suisse : 51°. Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.) le Righi du Valais. Tous renseignements sur transports et logement par Chemin de fer électrique Loèche-Souste.

SALANFE, 1914 m. (Valais)

Hôtel Dent du Midi But idéal pour courses d'écoles en montagne. Ouvert du 1^{er} juin au 1^{er} octobre. Pour écoles : soupe, couche sur paillasse, café au lait, fr. 2.— par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés. Tél. Salanfe 91.2. Coquoz Frères & Cie, prop. Hiver Salvan 35. Membres C.A.S

Allez-vous à Lucerne ? "LOWENGARTEN"

Dans l'hôtel-restaurant

écoles, sociétés, etc., trouvent bon accueil. A proximité immédiate du monument du Lion et du Gletschergarten. **Grand parc pour autos.** Prix très réduits, demandez-les. (Téléphone 20.339.)

ZERMATT ET GORNERGRAT

Hôtel Riffelberg. Mi-chemin Zermatt-Gornergrat. Splendide panorama. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Mêmes maisons :

Kulm Hôtel, Zermatterhof, Belvédère et Findeln. Les 5 hôtels de la Commune.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Le beau Jura vaudois vous attend

Dans sa partie supérieure, la ligne du chemin de fer Yverdon-Ste-Croix offre une vue très étendue sur le Plateau et les Alpes. Ce qui vaut bien à cet endroit le surnom de la « Corniche du Jura ». Trajet très pittoresque. Buts de courses : Le Chasseron (restaurant). Le Cochet (restaurant à la Casba), Mont de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes, Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de la Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre des participants.

Demandez le Panorama et la brochure « STE-CROIX EXCURSIONS » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction à Yverdon. Carte de promenades et excursions au 1 / 50 000, en six couleurs, en vente au prix de 1 fr. -1 Yv

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

L'HOTEL DU COL DES MOSSES

vous réserve un excellent accueil. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.
Téléphone 7792.

M. Durgnati-Ginier.



Flûtes douces ou flûtes à bec

Soprano do depuis fr. 5.—. Soprano do modèle spécial pour écoles dit «Bach» fr. 8.—. Alto fa, depuis fr. 17.—. Fourre en toile depuis fr. 1.—. Etuis bois depuis fr. 1.75. Méthode Aeschimann depuis fr. 1.50. Beau choix de musique. Envois à l'examen. Remise importante par quantité. Seul dépositaire des meilleures marques : Bach ; Goldklang ; Merz.

FETISCH FRÈRES S. A. Caroline, 5, Lausanne

Empaillage

de tous les
animaux
pour écoles

Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



Allemand ou anglais

garanti en 2 mois, italien en 1. Cours de 2, 3, 4 semaines également. Enseignement pour tout âge et à toute époque. Diplôme langues en 3 mois, diplôme commerce en 6. Références.

ÉCOLE TAMÉ, BADEN 57

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'«Educateur»:

ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET
H. BAUMARD, GENTHOD
H.-L. GÉDET, NEUCHATEL
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

M^{me} L. CORNUZ, VEVEY
AD. LAGIER, GENÈVE
M^{me} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY
J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 33, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A.,
Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

COURSES

D'ÉCOLES
ET DE SOCIÉTÉS



Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. **Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des billets collectifs à prix très réduits, bateaux seulement ou aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) Fr. 15.—. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles; prix très réduits. Pour tous renseignements s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44.609.**

COL DE LA GEMMI, 2329 m., HOTEL WILDSTRUBEL

Téléphone : 1

Maison confortable de 80 lits et cantonnements. Le Col est ouvert et praticable sans obstacles. Arrang. spéciaux pr écoles et sociétés. Prix de pension fr. 9.— par jour. Prospectus et prix à disposition. Léon Villa-Gentinetta, propr.

REFUGE DENT DE LYS

LES PACCOTS s. Châtel-St-Denis

Chambres et dortoirs. Garage. Banquets de sociétés. Restauration à toute heure. Ouvert toute l'année. Téléph. 590.93. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Point de départ pour Moléson, Dent de Lys, Cape au Moine. L. Chassot, propr.

Dent de Vaulion

Alt. 1486

Tél. 8.936

Le plus beau site du Jura pour courses d'écoles et de sociétés. Vins de 1er choix. Restauration — Pension — Soupe — Thé — Café — Chocolat — Lait. Prix modérés. Salle. Galerie et Terrasse. Tenancier ; Paul REYMOND

LE PONT - LAC DE JOUX

But idéal pour courses d'écoles et sociétés. Accès facile en car ou par C.F.F., 1 h. 15 de Lausanne. Excursions diverses : Dent de Vaulion. Canotage. Plage, etc.

HOTEL DE LA TRUITE, LE PONT

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Repas depuis 2 fr. ; soupes 40 cent. Cantine pour pique-niques.

Cartes postales. R. Lehmann, nouv. propriétaire.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. 33.141.

COURSES

D'ÉCOLES
ET DE SOCIÉTÉS

MORAT

Téléphone 2.78

Fr. Schüpbach, autocars de 30 pl. ultra-modernes et rapides. Chauffeurs de toute confiance. Prix très modéré, se recommande aux Ecoles et Sociétés.

L'excursion recommandée pour courses et sociétés :

LE PASSAGE DE LA GEMMI SUR LOÈCHE-LES-BAINS

2349 m.

Bon chemin muletier

Valais, 1441 m.

Visite des eaux les plus chaudes de Suisse : 51°. Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.) le Righi du Valais. Tous renseignements sur transports et logement par Chemin de fer électrique Loèche-Souste.

Allez-vous à Lucerne ? "LOWENGARTEN"

Dans l'hôtel-restaurant

écoles, sociétés, etc., trouvent bon accueil. A proximité immédiate du monument du Lion et du Gletschergarten. **Grand parc pour autos.** Prix très réduits, demandez-les. (Téléphone 20.339.)

ZERMATT ET GORNERGRAT

Hôtel Riffelberg. Mi-chemin Zermatt-Gornergrat. Splendide panorama. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Mêmes maisons :

Kulm Hôtel, Zermatterhof, Belvedère et Findeln. Les 5 hôtels de la Commune.

L'HOTEL DU COL DES MOSSES

vous réserve un excellent accueil. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Téléphone 7792.

M. Durniat-Ginier.

LAUSANNE

BUFFET DE LA GARE C.F.F.

Prix spéciaux pour courses d'écoles.

André Oyex

CHEXBRES HOTEL DU SIGNAL

Un superbe but de promenades pour écoles et sociétés. Grand parc, forêt magnifique de 30 ha., panorama grandiose sur le lac et les Alpes. Bonne cuisine. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

On accède à Chexbres par la splendide route de la Corniche dominant le lac. En chemin de fer par Puidoux-gare (ligne Genève-Lausanne-Fribourg). H. von Gunten.

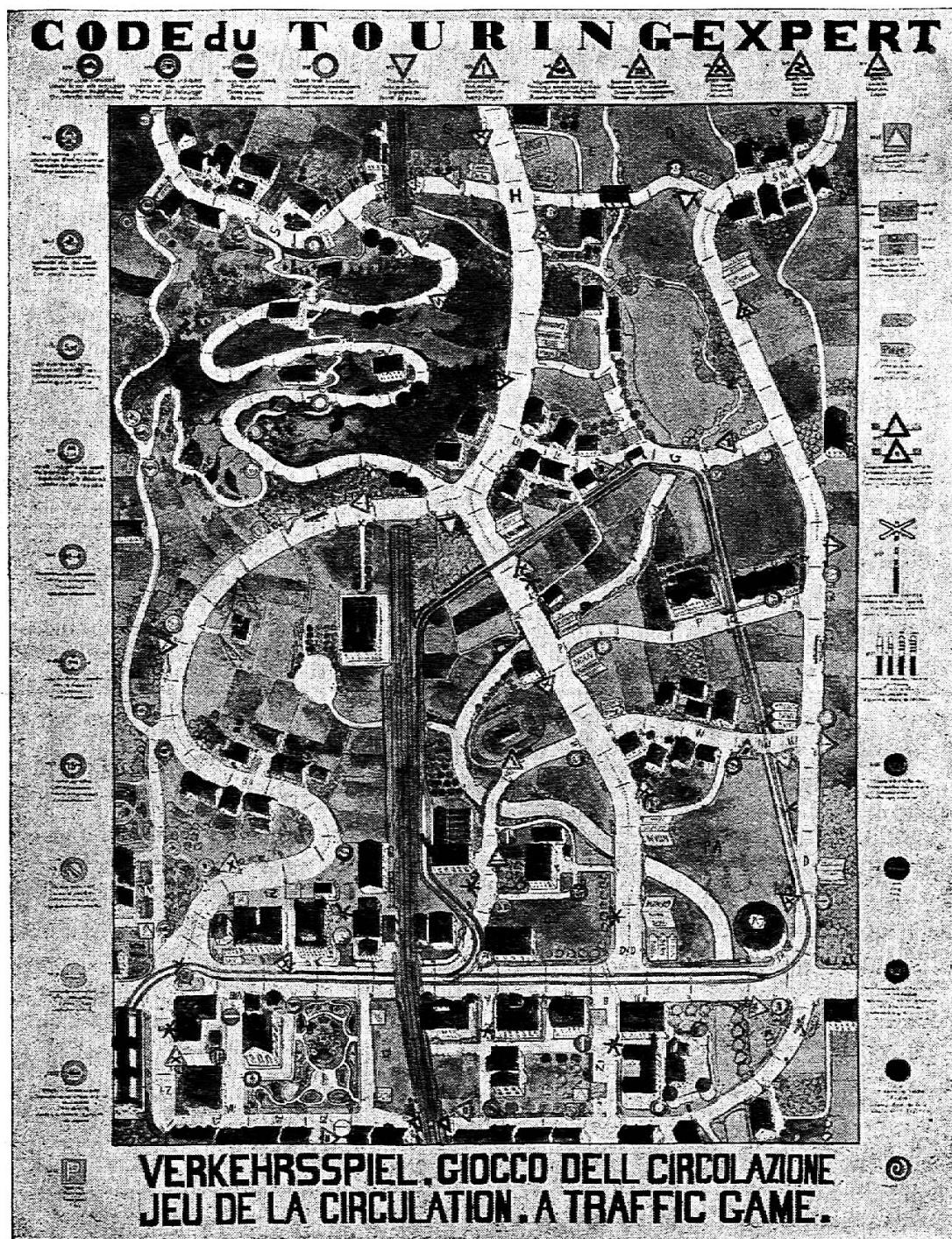
FLUELEN

(LAC DES 4 CANTONS)

**Hôtel
Croix Blanche et Poste**

Au bord du lac Grandes Terrasses et localités pour Ecoles et Sociétés. 50 lits. chambres à eau courante. Prix réduits.

Geschwister Müller. propr.



Corps enseignant, autorités scolaires

qui souhaitez les vacances, provoquez aussi les vacances des accidents, auprès des novices et des experts, par la diffusion de la connaissance des signaux du Code et des Cas de la Circulation.

JEU TOURING-EXPERT

renseigne, oriente, délassé, amuse, avertit, prévient, documente et provoque la réflexion.
4 exécutions :

EN SOUSCRIPTION

jusqu'au 1^{er} août s'adreser : Editions Astral (brevet + 21257) V. Estoppey-Marti, Apples (Vaud). Après la souscription, s'adresser : **Editions Spes, Lausanne**. Livrable 15 août 1936. **Exécution I** : sur carton 96 cm. de haut, 72 cm. de large, plié en 6 (32 × 36 cm.) 3 règles de jeu, en 4 langues, 9 pions dont 7 véhicules miniatures, 1 dé, livré dans une boîte carton. La feuille dessin en noir, les signaux de la légende, couleurs du Code, le reste du dessin à colorier par l'acheteur. Prix complet franco en Suisse : fr. 7.—. **Exécution II** : comme le I, mais entièrement colorié (7 couleurs lavables) complet fr. 18.—. **Exécution III** : monté en tableau sous verre 3 mm. (82 × 105 cm.) dessin entièrement colorié, 7 couleurs, complet : fr. 38.—. **Exécution IV** : comme exécution III, mais monté en table, 2 sous-tables, 4 jambes sur roues caoutchouc, entièrement démontable, y compris 2^{me} jeu I en carton (pour instituts, établissements publics et d'éducation, auto-écoles, garages, salles d'examen de novices et d'experts) : fr. 78.—. 12 pièces et plus : 20 % de rabais. **Après souscription** : **prix majorés imposés**.

Jeu Touring, (modèle réduit en 6 couleurs) 49 × 46 cm. 8 pions courants, 2 dés, règles de jeu, français, allemand, élégante boîte, prix : fr. 3.75. On peut joindre au Touring 7 pions véhicules-miniatures en bois avec un suppl. de 80 cts. pour les 7, franco.